Santé Canada Health Canada

Votre santé et votre sécurité... notre priorité. *Your health and safety... our priority.*

Projet de décision d'homologation PRD2016-31

Jus d'ail

(also available in English)

Le 4 novembre 2016

Ce document est publié par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Publications
Agence de réglementation de
la lutte antiparasitaire
Santé Canada
2720, promenade Riverside
I.A. 6607 D
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Internet : pmra.publications@hc-sc.gc.ca
santecanada.gc.ca/arla
Télécopieur : 613-736-3758
Service de renseignements :
1-800-267-6315 ou 613-736-3799
pmra.infoserv@hc-sc.gc.ca

Canada

ISSN : 1925-0894 (imprimée)
1925-0908 (en ligne)

Numéro de catalogue : H113-9/2016-31F (publication imprimée)
H113-9/2016-31F-PDF (version PDF)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S5.

Table des matières

Aperçu 1
Projet de décision d'homologation concernant le jus d'ail 1
Fondements de la décision d'homologation de Santé Canada 1
Qu'est-ce que le jus d'ail? 2
Considérations relatives à la santé 2
Considérations relatives à la valeur 4
Mesures de réduction des risques 4
Prochaines étapes 5
Autres renseignements 5
Évaluation scientifique 7
1.0 La matière active, ses propriétés et ses utilisations 7
1.1 Description de la matière active 7
1.2 Propriétés physico-chimiques de la matière active et de la préparation commerciale 7
1.3 Mode d'emploi 7
1.4 Mode d'action 8
2.0 Méthodes d'analyse 8
3.0 Effets sur la santé humaine et animale 8
3.1 Résumé toxicologique 8
3.2 Évaluation de l'exposition aux résidus dans les aliments 8
3.3 Évaluation des risques professionnels et résidentiels 8
3.3.1 Évaluation de l'exposition des préposés au mélange, au chargement et à l'application et risques connexes 9
3.3.2 Évaluation de l'exposition des travailleurs après le traitement et risques connexes 9
4.0 Valeur 9
5.0 Sommaire 10
5.1 Santé et sécurité humaines 10
5.2 Valeur 10
6.0 Projet de décision d'homologation 11
Annexe I Tableaux et figures 15
Tableau 1 Critères d'effets toxicologiques utilisés dans l'évaluation des risques pour la santé associés à la préparation commerciale Mosquito Barrier 15
Tableau 2 Allégations d'utilisation proposées par le demandeur et acceptées pour l'étiquette 15
Références 17

Aperçu

Projet de décision d'homologation concernant le jus d'ail

En vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et de ses règlements d'application, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada propose l'homologation complète, à des fins de vente et d'utilisation, du jus d'ail U C et de la préparation commerciale Mosquito Barrier, qui contiennent du jus d'ail comme matière active de qualité technique, pour éloigner les moustiques dans les cours, les parcs et les zones herbeuses.

Le jus d'ail U C de qualité technique (numéro d'homologation 31021) et la préparation commerciale Mosquito Barrier (numéro d'homologation 31022) ont obtenu une homologation complète au Canada pour une utilisation visant à éloigner les moustiques dans les espaces résidentiels extérieurs. L'examen détaillé du jus d'ail se trouve dans le Projet de décision d'homologation PRD2013-18, *Jus d'ail*, et dans la Décision d'homologation RD2014-09, *Jus d'ail*. Les applications commerciales représentent une nouvelle utilisation du jus d'ail en tant que matière active.

D'après une évaluation des renseignements scientifiques à sa disposition, l'ARLA juge que, dans les conditions d'utilisation approuvées, le produit a de la valeur et ne pose pas de risque inacceptable pour la santé humaine ou l'environnement.

Le présent Aperçu décrit les principaux points de l'évaluation, tandis que l'Évaluation scientifique contient des renseignements techniques détaillés sur les évaluations des risques pour la santé humaine et pour l'environnement ainsi que sur la valeur du jus d'ail U C et de la préparation commerciale Mosquito Barrier.

Fondements de la décision d'homologation de Santé Canada

L'objectif premier de la *Loi sur les produits antiparasitaires* est d'éviter que les personnes ou l'environnement ne soient exposés à des risques inacceptables en raison de l'utilisation de produits antiparasitaires. Ainsi, l'ARLA considère que les risques pour la santé ou l'environnement sont acceptables[1] s'il existe une certitude raisonnable qu'aucun préjudice à la santé humaine, aux futures générations ou à l'environnement ne résultera de l'exposition au produit ou de l'utilisation de celui-ci, compte tenu des conditions d'homologation proposées. La Loi exige aussi que le produit ait une valeur[2] lorsqu'il est utilisé conformément au mode

---

1 « Risques acceptables », tels qu'ils sont définis au paragraphe 2(2) de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2 « Valeur », conformément au paragraphe 2(1) de la *Loi sur les produits antiparasitaires* : « L'apport réel ou potentiel d'un produit dans la lutte antiparasitaire, compte tenu des conditions d'homologation proposées ou fixées, notamment en fonction : *a*) de son efficacité; *b*) des conséquences de son utilisation sur l'hôte du parasite sur lequel le produit est destiné à être utilisé; *c*) des conséquences de son utilisation sur l'économie et la société de même que de ses avantages pour la santé, la sécurité et l'environnement. »

d'emploi figurant sur l'étiquette. Les conditions d'homologation peuvent inclure l'ajout de mises en garde particulières sur l'étiquette d'un produit en vue de réduire davantage les risques.

L'ARLA ne prend ses décisions qu'après avoir appliqué des méthodes et des politiques modernes et rigoureuses d'évaluation des risques. Ces méthodes tiennent compte des caractéristiques uniques des sous-populations humaines qui sont sensibles (par exemple, les enfants) et des organismes présents dans l'environnement. Ces méthodes et ces politiques consistent également à examiner la nature des effets observés et à évaluer les incertitudes associées aux prévisions concernant les incidences de l'utilisation des pesticides. Pour de plus amples renseignements sur la façon dont l'ARLA réglemente les pesticides, le processus d'évaluation et les programmes de réduction des risques, veuillez consulter la section Pesticides et lutte antiparasitaire du site Web de Santé Canada à l'adresse santecanada.gc.ca/arla.

Avant de rendre une décision définitive au sujet de l'homologation du jus d'ail U C et de la préparation commerciale Mosquito Barrier, l'ARLA examinera tous les commentaires reçus du public en réponse au présent document de consultation[3]. L'Agence publiera ensuite un document de décision d'homologation[4] concernant le jus d'ail U C et la préparation commerciale Mosquito Barrier dans lequel elle présentera sa décision, les raisons qui la justifient, un résumé des commentaires formulés au sujet de la décision proposée et sa réponse à ces commentaires.

Pour obtenir des précisions sur les renseignements exposés dans l'Aperçu, veuillez consulter la section Évaluation scientifique du présent document de consultation.

Qu'est-ce que le jus d'ail?

Le jus d'ail est un extrait d'ail (*Allium sativum* var. *sativum*) qui peut être utilisé pour éloigner les moustiques dans les espaces extérieurs tels que les propriétés commerciales, les jardins, les terrains de golf, les parcs, les aires récréatives et les propriétés résidentielles. Il s'agit de la matière active contenue dans la préparation commerciale Mosquito Barrier.

Considérations relatives à la santé

Les utilisations approuvées de la préparation commerciale Mosquito Barrier peuvent-elles nuire à la santé humaine?

Il est peu probable que le jus d'ail nuise à la santé s'il est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

L'exposition au jus d'ail peut se produire pendant la manipulation et l'application du produit, la préparation commerciale Mosquito Barrier, ainsi qu'au cours des activités effectuées après le traitement. Lorsqu'elle évalue les risques pour la santé, l'ARLA tient compte de deux facteurs importants : les doses ne produisant aucun effet sur la santé et les doses auxquelles les personnes pourraient être exposées. Les doses utilisées pour évaluer les risques sont déterminées de façon à

---

3 « Énoncé de consultation », conformément au paragraphe 28(2) de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

4 « Énoncé de décision », conformément au paragraphe 28(5) de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

protéger les sous-populations humaines les plus sensibles (par exemple, les mères qui allaitent et les enfants). Seules les utilisations entraînant une exposition à des doses bien inférieures à celles n'ayant eu aucun effet dans les études réalisées sur les animaux sont considérées comme acceptables pour l'homologation.

La matière active de qualité technique, le jus d'ail, a une faible toxicité aiguë par les voies orale et cutanée. Elle peut causer une irritation de la peau et des yeux et être un sensibilisant cutané. Étant donné que l'ail est un irritant connu des muqueuses, l'inhalation de jus d'ail sous forme de brouillard de pulvérisation ou de vapeurs peut provoquer une irritation de la gorge et des voies respiratoires. La préparation commerciale Mosquito Barrier a une faible toxicité aiguë par les voies orale et cutanée. Elle peut causer une irritation de la peau et des yeux et être un sensibilisant cutané. Des énoncés mettant en garde les utilisateurs contre le risque d'irritation de la peau et des yeux ainsi que de sensibilisation cutanée figurent sur l'étiquette de la préparation commerciale Mosquito Barrier.

En raison de l'innocuité bien établie de l'ail lorsqu'il est ingéré à l'état non transformé comme produit alimentaire et du jus d'ail utilisé dans les produits de santé naturels, l'ARLA n'a pas exigé de données sur la toxicité à court terme, la toxicité sur le plan du développement prénatal et la génotoxicité.

Résidus dans l'eau et les aliments

Les risques associés à la consommation d'eau et d'aliments ne sont pas préoccupants.

La préparation commerciale Mosquito Barrier est conçue pour un usage non alimentaire. Étant donné que l'ail se dégrade rapidement dans l'environnement, l'exposition accidentelle des aliments destinés la consommation humaine ou animale ou encore, des sources d'approvisionnement en eau au jus d'ail par suite de la dérive ou par contact direct ne devrait poser aucun risque de toxicité alimentaire.

Risques professionnels associés à la manipulation de la préparation commerciale Mosquito Barrier

Les risques professionnels ne sont pas préoccupants si la préparation commerciale Mosquito Barrier est utilisée conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, y compris aux mesures de protection prescrites.

Les utilisateurs de produits antiparasitaires qui mélangent, chargent et appliquent la préparation commerciale Mosquito Barrier dans des endroits qui attirent les moustiques, comme les endroits où il y a des végétaux ou des arbustes, les sites gazonnés ainsi que sous les terrasses et les porches, peuvent entrer en contact direct avec le jus d'ail à la suite d'une exposition par voie cutanée ou par inhalation. Le respect des mises en garde figurant sur l'étiquette visant à réduire au minimum l'exposition au produit assurera une protection appropriée des utilisateurs. De plus, l'étiquette précisera que quiconque mélange, charge ou applique la préparation commerciale Mosquito Barrier doit porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des gants imperméables, des chaussures, des chaussettes et des lunettes de protection.

L'exposition accidentelle des non-utilisateurs est possible par dérive de pulvérisation, mais devrait être négligeable pour autant que le préposé à l'application respecte les mises en garde.

L'exposition après le traitement est possible pour les personnes qui pénètrent dans un site fraîchement traité. Après l'application de la préparation commerciale Mosquito Barrier dans des espaces extérieurs où se trouvent des moustiques, l'exposition au jus d'ail d'une personne non sensible à l'ail ne présentera aucun risque pour la santé.

Étant donné que certaines personnes peuvent être sensibles ou allergiques à l'ail, l'étiquette de la préparation commerciale Mosquito Barrier contient également des mises en garde précisant que les personnes sensibles ou allergiques à l'ail doivent éviter de manipuler la préparation commerciale Mosquito Barrier et éviter d'entrer dans un site récemment traité.

Considérations relatives à la valeur

Quelle est la valeur de la préparation commerciale Mosquito Barrier?

La préparation commerciale Mosquito Barrier permet d'éloigner les moustiques dans les espaces extérieurs occupés par des personnes ainsi que d'atténuer les désagréments causés par ces insectes.

La préparation commerciale Mosquito Barrier est un produit non classique qui doit être pulvérisé sur les végétaux afin d'éloigner les moustiques et de réduire les désagréments causés par ces insectes dans le site traité. Elle est utilisée pour le traitement des espaces extérieurs tels que les propriétés commerciales, les jardins, les terrains de golf, les parcs, les aires récréatives et les propriétés résidentielles. Il existe peu d'autres options en matière d'insectifuges pour cet usage. La préparation commerciale Mosquito Barrier constitue une solution de rechange aux insecticides classiques dans les endroits où leur utilisation n'est pas nécessairement voulue.

Mesures de réduction des risques

L'étiquette apposée sur le contenant des produits antiparasitaires homologués fournit un mode d'emploi qui contient notamment des mesures de réduction des risques visant à protéger la santé humaine et l'environnement. Les utilisateurs sont tenus par la Loi de s'y conformer.

Les principales mesures de réduction des risques qui sont proposées pour l'étiquette de la préparation commerciale Mosquito Barrier afin de réduire les risques relevés dans la présente évaluation sont décrites ci-dessous.

Principales mesures de réduction des risques

Santé humaine

L'énoncé « Les personnes qui appliquent et manipulent le produit doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des gants imperméables, des chaussures, des chaussettes et des lunettes de protection » doit figurer sur l'étiquette de la préparation commerciale Mosquito Barrier à l'intention des spécialistes de la lutte antiparasitaire.

Prochaines étapes

Avant de rendre une décision définitive concernant l'homologation du jus d'ail U C et de la préparation commerciale Mosquito Barrier, l'ARLA examinera tous les commentaires reçus du public en réponse au présent document de consultation. Elle acceptera les commentaires écrits au sujet du projet de décision pendant une période de 45 jours à compter de sa date de publication. Veuillez faire parvenir tout commentaire aux Publications, dont les coordonnées se trouvent en page couverture. L'ARLA publiera ensuite un document de décision d'homologation dans lequel seront exposés sa décision, les motifs qui la justifient, un résumé des commentaires reçus au sujet de la décision proposée et sa réponse à ces commentaires.

Autres renseignements

Une fois qu'elle aura pris sa décision concernant le jus d'ail U C et la préparation commerciale Mosquito Barrier, l'ARLA publiera un document de décision d'homologation (reposant sur l'Évaluation scientifique qui suit). En outre, les données d'essai faisant l'objet de renvois dans le présent document de consultation seront mises à la disposition du public, sur demande, dans la salle de lecture de l'ARLA située à Ottawa.

Évaluation scientifique

Jus d'ail

1.0 La matière active, ses propriétés et ses utilisations

1.1 Description de la matière active

Veuillez vous reporter au document PRD2013-18, *Jus d'ail*.

1.2 Propriétés physico-chimiques de la matière active et de la préparation commerciale

Produit de qualité technique : Jus d'ail U C

Veuillez vous reporter au document PRD2013-18, *Jus d'ail*.

Préparation commerciale : préparation commerciale Mosquito Barrier

Propriété	Résultat
Couleur	Sable jaunâtre
Odeur	Forte odeur d'ail
État physique	Liquide
Type de formulation	Liquide
Teneur garantie	99,3 %
Description du contenant	Cruches de plastique ou barils de plastique (3,79 L – 208 L)
Densité	1,03 à 1,1 g/ml
pH	3,43
Propriétés oxydantes ou réductrices	Non requises
Stabilité à l'entreposage	Le produit est stable à 20 °C pendant au moins 36 mois.
Corrosivité	Le produit ne corrode pas les matériaux d'emballage.
Explosivité	Le produit n'a pas de potentiel explosif.

1.3 Mode d'emploi

La préparation commerciale Mosquito Barrier est un insectifuge à usage commercial conçu pour être utilisé à l'extérieur, notamment dans les propriétés commerciales, les jardins, les terrains de golf, les parcs, les aires récréatives et les propriétés résidentielles, de même que sous les terrasses et les porches, afin d'éloigner les moustiques. Il est appliqué comme traitement généralisé sur les végétaux qui ne sont pas destinés à la consommation humaine ou animale. Il peut être appliqué de nouveau après une forte pluie ou si les moustiques continuent de poser problème.

La préparation commerciale Mosquito Barrier est appliquée en solution aqueuse à raison de 30 à 60 ml de produit par litre d'eau. Pour faciliter le mélange et l'application de la solution de pulvérisation, il est possible d'ajouter jusqu'à 10 ml de savon liquide doux (ne pas utiliser de

détergent) par litre d'eau. Si un adhésif est nécessaire pour faciliter la rétention du produit sur les végétaux, il est possible d'ajouter jusqu'à 20 ml d'huile végétale, par exemple de l'huile de canola ou de l'huile de maïs (ne pas utiliser d'huile de soja ni d'huile d'arachides) et jusqu'à 10 ml de savon liquide doux par litre d'eau.

1.4 Mode d'action

Le mode d'action du jus d'ail est décrit dans le document PRD2013-18, *Jus d'ail*.

2.0 Méthodes d'analyse

Non requises pour le jus d'ail.

3.0 Effets sur la santé humaine et animale

3.1 Résumé toxicologique

L'ARLA a effectué un examen approfondi des données publiées sur la toxicologie du jus d'ail. Veuillez vous reporter au document PRD2013-18, *Jus d'ail*.

3.2 Évaluation de l'exposition aux résidus dans les aliments

Aucune évaluation de l'exposition à des résidus présents dans les aliments n'était nécessaire pour les utilisations de la préparation commerciale Mosquito Barrier sur des végétaux qui ne sont pas destinés à la consommation humaine ou animale.

3.3 Évaluation des risques professionnels et résidentiels

Le jus d'ail est homologué pour un usage domestique afin d'éloigner les moustiques dans les espaces résidentiels extérieurs. Pour prendre connaissance des évaluations de l'exposition résidentielle, veuillez vous reporter au document PRD2013-18, *Jus d'ail*. Les évaluations de l'exposition professionnelle des travailleurs ont été prises en considération pour la nouvelle utilisation commerciale.

La préparation commerciale Mosquito Barrier est une solution d'ail concentrée (99,3 % de jus d'ail en poids) qui doit être diluée à raison de 30 ml par litre d'eau ou 60 ml par litre d'eau si des moustiques sont déjà présents. L'étiquette indique également qu'il est possible d'ajouter au mélange 10 ml d'une solution qui facilitera le mélange et l'application (adoucisseur d'eau), par exemple du savon liquide, et jusqu'à 20 ml d'huile végétale, laquelle favorisera la rétention sur les végétaux. La préparation commerciale Mosquito Barrier est proposée pour une application par pulvérisation jusqu'à ruissellement dans les endroits qui attirent les moustiques, comme les endroits où il y a des végétaux ou des arbustes, les sites gazonnés ainsi que sous les terrasses et les porches, dans un contexte commercial. On estime que la quantité qui sera manipulée par le préposé à l'application sera de 30 à 60 ml par litre d'eau à chaque traitement.

Selon les examens antérieurs, la préparation commerciale Mosquito Barrier devrait avoir une faible toxicité aiguë par les voies orale et cutanée. On prévoit également qu'elle peut causer une

irritation de la peau et des yeux, et qu'elle peut être un sensibilisant cutané. Le jus d'ail, un irritant pour les muqueuses, provoque une irritation s'il est inhalé.

Compte tenu de la faible toxicité de la préparation commerciale Mosquito Barrier, de l'innocuité bien établie de l'ail lorsqu'il est utilisé comme produit alimentaire, des mises en garde qui figurent sur l'étiquette et de l'équipement de protection individuelle recommandé pour les travailleurs, il n'est pas justifié de procéder à des évaluations quantitatives des risques pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application ainsi que pour les non-utilisateurs.

3.3.1 Évaluation de l'exposition des préposés au mélange, au chargement et à l'application et risques connexes

L'utilisation de la préparation commerciale Mosquito Barrier peut conduire à l'exposition des préposés au mélange, au chargement et à l'application, mais une telle exposition ne devrait pas causer de risques importants étant donné la faible toxicité du jus d'ail et des mesures appropriées de réduction de l'exposition recommandées sur l'étiquette.

L'exposition par inhalation, ainsi que par les voies cutanée et oculaire, est possible pendant la manipulation du produit. L'exposition professionnelle à la préparation commerciale Mosquito Barrier sera minime si les travailleurs suivent les recommandations figurant sur l'étiquette. L'étiquette comporte des mentions visant à réduire l'exposition afin de protéger les travailleurs contre tout risque inutile découlant de l'exposition. L'ARLA recommande que les préposés au chargement, au mélange ou à l'application de la préparation commerciale Mosquito Barrier portent un vêtement à manches longues, un pantalon, des gants imperméables, des chaussures, des chaussettes et des lunettes de protection. Les autres mises en garde figurant sur l'étiquette concernent la nécessité d'éviter le contact du produit avec la peau et les yeux, d'éviter d'inhaler ou de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation, et d'éviter d'avaler le produit. Étant donné que certaines personnes peuvent être sensibles ou allergiques à l'ail, l'étiquette de la préparation commerciale Mosquito Barrier contient également la mise en garde suivante : « Toute personne sensible ou allergique à l'ail doit éviter de manipuler la préparation commerciale Mosquito Barrier ».

3.3.2 Évaluation de l'exposition des travailleurs après le traitement et risques connexes

La préparation commerciale Mosquito Barrier n'est associée à aucune activité professionnelle suivant le traitement. L'étiquette contient la mise en garde suivante : « Toute personne sensible ou allergique à l'ail doit éviter de pénétrer dans un site traité tant que le produit pulvérisé n'est pas sec ou après une pluie abondante ».

4.0 Valeur

La valeur de la préparation commerciale Mosquito Barrier est appuyée par l'information présentée au sujet de la valeur du produit Mosquito Barrier à usage domestique. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au document PRD2013-18, *Jus d'ail*.

Il existe peu d'insectifuges à usage commercial conçus pour atténuer les désagréments causés par les moustiques. Une autre matière active à base d'ail, l'huile d'ail, est homologuée pour une utilisation visant à éloigner les moustiques dans les espaces extérieurs, et il est possible d'appliquer de la perméthrine le long du périmètre d'un site afin d'atténuer les désagréments causés par les moustiques. La préparation commerciale Mosquito Barrier constitue une solution de rechange aux insecticides classiques dans les endroits où leur utilisation n'est pas nécessairement voulue. Elle peut être utilisée en association avec d'autres mesures de lutte antiparasitaire comme l'élimination des sites de reproduction des moustiques. Il est aussi possible d'utiliser un insectifuge personnel afin de réduire le risque de se faire piquer par des moustiques.

5.0 Sommaire

5.1 Santé et sécurité humaines

Les renseignements toxicologiques disponibles sur l'ail sont suffisants pour déterminer la plupart des effets toxiques qui pourraient découler de l'exposition à la matière active. Veuillez vous reporter au document PRD2013-18, *Jus d'ail*.

Les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la préparation commerciale Mosquito Barrier ainsi que les travailleurs qui retournent dans des sites traités ne devraient pas être exposés à des concentrations de jus d'ail pouvant présenter des risques préoccupants pour la santé si la préparation commerciale Mosquito Barrier est utilisée conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette. L'équipement de protection individuelle recommandé sur l'étiquette du produit assure une protection adéquate des travailleurs.

L'exposition des personnes qui pénètrent dans des sites traités ne devrait pas poser de risques préoccupants pour la santé si la préparation commerciale Mosquito Barrier est utilisée conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

5.2 Valeur

La préparation commerciale Mosquito Barrier est un produit non classique qui est appliqué dans les espaces extérieurs afin d'atténuer les désagréments causés par les moustiques. Il existe peu d'autres options en matière d'insectifuges pour cet usage. La préparation commerciale Mosquito Barrier constitue une solution de rechange aux insecticides classiques dans les endroits où leur utilisation n'est pas nécessairement voulue.

6.0 Projet de décision d'homologation

L'ARLA de Santé Canada, en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et de ses règlements d'application, propose l'homologation complète, à des fins de vente et d'utilisation, du jus d'ail U C et de la préparation commerciale Mosquito Barrier, qui contiennent du jus d'ail comme matière active de qualité technique, pour éloigner les moustiques dans les cours, les parcs et les zones herbeuses.

D'après une évaluation des renseignements scientifiques à sa disposition, l'ARLA juge que, dans les conditions d'utilisation approuvées, le produit a de la valeur et ne pose pas de risque inacceptable pour la santé humaine ou l'environnement.

Liste des abréviations

°C	degrés Celsius
ARLA	Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
g	gramme
L	litre
ml	millilitre
PRD	Proposed Regulatory Decision (projet de décision d'homologation)
RD	Regulatory Decision (décision d'homologation)

Annexe I Tableaux et figures

Tableau 1 Critères d'effets toxicologiques utilisés dans l'évaluation des risques pour la santé associés à la préparation commerciale Mosquito Barrier

Veuillez vous reporter au document PRD2013-18, *Jus d'ail*.

Tableau 2 Allégations d'utilisation proposées par le demandeur et acceptées pour l'étiquette

Allégation proposée	Allégation d'utilisation appuyée
Allégation d'efficacité contre l'organisme nuisible : Éloigne les moustiques. Lieu : Dans les sites où les moustiques constituent un problème, comme les endroits où il y a des végétaux ou des arbustes, sous les terrasses et les porches, dans les jardins, les parcs et les zones herbeuses. Concentration : 30 à 60 ml de produit par litre d'eau. Dose : Pulvériser jusqu'à ruissellement. Intervalle d'application : Appliquer de nouveau après une forte pluie ou si les moustiques continuent de poser problème. Autres renseignements : • Il est possible d'ajouter jusqu'à 10 ml de savon liquide doux pour chaque litre d'eau afin de faciliter le mélange et l'application de la solution de pulvérisation. • Il est possible d'ajouter jusqu'à 20 ml d'huile végétale (huile de canola ou de maïs; ne pas utiliser d'huile de soja ni d'huile d'arachides) et jusqu'à 10 ml de savon liquide doux pour chaque litre d'eau afin de faciliter l'adhésion de la solution.	Allégation d'efficacité contre l'organisme nuisible : Telle que proposée. Lieu : Sur les végétaux, sur les arbustes, sur le gazon, sous les terrasses et les porches situés à l'extérieur, y compris autour des parcs, des cours, des terrains de golf, des jardins, des propriétés commerciales et des aires récréatives. Concentration : Telle que proposée. Dose : Telle que proposée. Intervalle d'application : Tel que proposé. Autres renseignements : Tels que proposés.

Références

A. Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

1.0 Santé humaine et animale

N° de l'ARLA	Référence
2517235	2015, Use Description Scenario, DACO: 5.2

2.0 Valeur

N° de l'ARLA	Référence
2275301	2012, Benefit Information and Use History, DACO: 10.2.3.3(C)
2275302	2012, Benefit Information and Use History, DACO: 10.2.3.3(C)
2275303	2012, Benefit Information and Use History, DACO: 10.2.3.3(C)
2275305	2012, Benefit Information and Use History, DACO: 10.2.3.3(C)
2275307	2013, Benefit Information and Use History, DACO: 10.2.3.3(C)
2275309	2007, Certificate of Analysis, DACO: 10.2.1
2275310	2009, Analyses of Essential and Edible Oils, and Constituents Therein, as Candidate Repellents for the Yellow Fever Mosquito *Aedes Aegypti* L. (Diptera: Culicidae), DACO: 10.2.1
2275312	2012, Benefit Information and Use History, DACO: 10.2.3.3(C)
2275315	2013, Scientific Rationale Summary, DACO: 10.2.3.1